

# Fiche de poste

## Identification

Intitulé du poste	Technicien espaces naturels sensibles	Direction	DGA Territoires Direction ingénierie territoriale et environnement
Intitulé du métier de référence	Technicien environnement	Service	Environnement et paysages
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	19DEGEL045_PT
		Code métier*	

## Statut

Catégorie	<input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	
Filière	technique	Cadre d'emplois	Technicien territorial
Grade détenu		Grades possibles	De technicien à technicien ppl 1cl

## Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	DGAT - Hôtel du Département 48B, Bd Foch - Angers	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui – territoire départemental	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> Indifférent
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : travail en soirée possible très ponctuellement	

**Prévention hygiène et sécurité :** « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter <sup>1</sup> .	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :	
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :	

<sup>1</sup> En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

## Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Chef de service environnement et paysages – Didier BERTIN		
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	/		
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	- L'ensemble des composantes de la DGAT (Directions, Services) - Direction générale des services et Cabinet de la Présidente - Direction des ressources humaines (DRH) - Direction des finances, des affaires juridiques et de l'évaluation (DIFAJE) - Direction logistique et systèmes d'information (DLSI) - Direction du patrimoine immobilier (DPI)		
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	L'ensemble des clients et partenaires, publics et privés, de la DGA : - Collectivités territoriales et leurs groupements (communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, Syndicats intercommunaux et mixtes, Institutions interdépartementales...)		

- Préfecture et services de l'État (DDT, ARS, DREAL,...)
- Établissements publics (Agence de l'Eau "Loire-Bretagne", ASP, ...)
- Structures associatives
- Chambres consulaires
- Entreprises et bureaux d'études privés
- etc.

## Mission et activités

<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à l'élaboration des programmes départementaux dans le domaine de l'environnement et du développement durable, et plus particulièrement concernant le plan des espaces naturels sensibles</li> <li>- Assurer un contrôle technique de l'utilisation de la part départementale de la taxe d'aménagement affectée aux espaces naturels sensibles</li> <li>- Évaluer la pertinence des actions ENS et proposer d'éventuelles évolutions</li> <li>- Participer à la préparation et à l'exécution des décisions des élus</li> <li>- accompagner les porteurs de projet dans leurs démarches liées aux ENS</li> </ul>
-----------------	--

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	Poids relatif %	Niveau de resp <sup>2</sup>
<b>&gt; Activités principales :</b>		
- Participer à la mise en œuvre du Plan départemental des espaces naturels sensibles (PDENS), et contribuer à son évaluation et à son évolution dans le temps	30%	II
- Assurer le suivi technique et contrôler la réalisation effective et dans les règles de l'art des opérations soutenues et/ou mises en œuvre par le Département (évaluation des plans de gestions, visites de terrain, contact avec les maitres d'œuvre et maitres d'ouvrage, ...) pour les programmes précisés ci-dessus	20%	II
- Instruire sur l'aspect technique les demandes de subventions et formuler, en tant que de besoin, des propositions concernant la définition et/ou l'adaptation des politiques départementales correspondantes.	15%	II
- Assurer le suivi des conventions signées avec les organismes soutenus par le Département, et évaluer les actions menées dans le cadre de ces partenariats	10%	II
- Mener des inventaires sur certains sites départementaux sur divers taxons	10%	II
- Fournir une expertise et une aide technique auprès des autres services du département (DPI, Domaine route, ...) sur les questions relatives à la gestion et la préservation des milieux naturels	5%	II
<b>&gt; Activités secondaires :</b>		
- Rédiger, en tant que de besoins, des cahiers des charges techniques concernant son domaine de compétence	5%	II
- Contribuer à la réalisation de toute tâche nécessaire au bon déroulement de l'activité	5%	II
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	

<sup>2</sup> Niveau de responsabilité : I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

## COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences spécifiques en gestion des milieux naturels</li> <li>- Connaissance de la faune, de la flore et des habitats régionaux</li> <li>- Connaissance du contexte réglementaire lié au domaine d'activité</li> <li>- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales</li> </ul>
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- capacité d'analyse et d'évaluation in situ</li> <li>- capacité à réaliser des inventaires naturalistes</li> <li>- Utilisation des logiciels de base Windows (Word, Excel, Power-point, ...) et du SIG (QGIS)</li> <li>- Connaissance du vocabulaire technique lié au domaine de compétence</li> <li>- Bonnes capacités rédactionnelles et de communication orale (maîtriser les techniques de communication)</li> <li>- Connaissance de l'activité, de son fonctionnement ainsi que des clients et partenaires de la DGA</li> <li>- Connaissance des acteurs départementaux</li> </ul>
Savoir procédural (procédures)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître la procédure de préparation des Commissions organiques</li> <li>- Connaître la procédure d'expédition du courrier et des rapports (validation, signatures...)</li> <li>- Connaître les procédures administratives du Département et plus généralement des collectivités territoriales</li> </ul>

Savoir relationnel (relations humaines)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualités relationnelles (sens de l'écoute, diplomatie, travail en équipe, discrétion absolue...)</li> <li>- Rigueur et sens de l'organisation</li> <li>- Capacité d'analyse et de propositions</li> <li>- Curiosité et adaptabilité</li> <li>- Aptitude au travail en équipe</li> <li>- Autonomie</li> <li>- Aisance verbale</li> </ul>
Autres	
Évolution prévisible du poste	Fonction des politiques espaces naturels sensibles qui seront définies dans le cadre du plan départemental
Document élaboré ou mis à jour le :	Didier Bertin le 02/09/2024